

Vous voulez prochainement prendre l'avion pour des vacances bien méritées et amener votre Swiss-Trac? Pour que cela se passe sans aucune difficulté, nous avons, avec le concours du fabricant de Swiss-Trac, dressé à votre intention une liste de quelques points qu'il convient d'observer:

Avant le voyage

- Informez votre voyageur ou la compagnie aérienne de votre handicap et de vos besoins.
- Faites savoir à votre voyageur/à la compagnie aérienne que vous emportez en voyage un tire-fauteuil électrique (Swiss-Trac).



Toutes les grandes compagnies aériennes transportent gratuitement le matériel pour handicapés, dont le Swiss-Trac fait partie. Il vous faut absolument l'exiger!

Aptitude au transport aérien

Tous les Swiss-Trac sont équipés de batteries aptes au transport aérien qui ne contiennent pas d'acide liquide. Les batteries répondent aux dispositions en vigueur. Une attestation écrite en ce sens peut être obtenue sur demande auprès de l'ASP ou du fabricant.

Chargeur de batteries, adaptateur, etc.

- Si vous vous rendez dans un pays où le courant électrique est de 110 volts, vous aurez besoin d'un chargeur de batteries spécial que vous pourrez louer chez votre fabricant.
- Selon le pays, un adaptateur pour prise de courant peut être nécessaire.

Nous vous conseillons de faire contrôler le tire-fauteuil et les batteries au moins une fois par an chez un concessionnaire Swiss-Trac.

Le jour du vol

- Veillez à ce que votre tire-fauteuil soit muni d'un porte-étiquette avec votre adresse de domicile, comme pour une valise.
- Vous pouvez vous rendre avec votre tire-fauteuil au guichet d'enregistrement normal de la compagnie aérienne concernée. Il faudra pour votre Swiss-Trac une étiquette d'enregistrement, comme pour chaque valise. Si jamais cela est oublié, veuillez impérativement le faire remarquer.
- Le poids du Swiss-Trac est de 65 kg.
- Faites savoir au préposé du guichet que le Swiss-Trac va avec le fauteuil roulant et qu'il faut l'enregistrer gratuitement comme bagage encombrant.
- Le billet vous sera rendu et vous serez dirigé vers le guichet des bagages hors normes.

Procédure à suivre au guichet des bagages spéciaux

1. Arrêtez le tire-fauteuil, retirez la clé.
2. Ouvrez le capot et retirez avec précaution le fusible principal orange. Attention: ne pas le laisser choir! En cas de nécessité, un fusible de rechange est placé juste à côté.
3. Rangez le fusible et la clé dans votre porte-monnaie.
4. Repliez le guidon vers le bas.
5. Serrez à nouveau la vis de levier noire. Si à la fin celle-ci dépasse sur le côté, veillez à tourner le levier noir jusqu'à ce qu'il soit orienté verticalement vers le bas.



6. Refermez le clapet de la prise de mise en charge.
7. Tirez ensuite le frein et fixez le levier du frein à la poignée de guidon avec une ficelle, un anneau pour câble ou quelque chose de ce genre. Ceci a pour but d'éviter que le frein ne lâche si quelqu'un venait par mégarde à tirer sur le levier du frein.
8. Repliez la barre d'attelage vers le haut et attachez-la au porte-bagage.
9. Appelez sur le tableau de bord une étiquette ou un autocollant portant l'inscription: «**Do not put on belt!**» – «**Ne pas placer sur le tapis roulant!**» Une étiquette correspondante peut également être obtenue sur demande auprès de l'ASP ou du fabricant.
10. Important: Il faut impérativement prendre la traverse dans les bagages à main et non pas la transporter dans la valise, car c'est elle qu'il faut placer en premier dans le fauteuil roulant en descendant de l'avion.
11. Il ne faut pas retirer les batteries de l'engin! Si l'on vous invite à débrancher les batteries de l'engin, voire à les retirer, produisez alors la confirmation d'aptitude au transport aérien et expliquez qu'après avoir ôté le fusible, plus aucun courant ne passe.

Nous vous souhaitons un bon vol et de reposantes vacances!

Association
suisse des paraplégiques
Culture et loisirs
Kantonsstrasse 40
6207 Nottwil
Téléphone 041 939 54 15
Fax 041 939 54 09
kf@spv.ch
www.spv.ch

© SPV Nottwil_KF 4.2014

spv.ch

Voyager en avion avec un Swiss-Trac



**Toutes les grandes compagnies aériennes transportent
gratuitement le matériel pour handicapés**